AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 12-5-80320930

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

ABONNEMENT ANNUEL : 60,00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex
Téléphone (73) 92-42-68 - Poste 477

*Régie de Recettes de la D.D.A.
Sous Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux
Cité Administrative - Rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex*
C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

BULLETIN N° 148 du 8 MAI 1980.-

CULTURES MARAICHERES

ASPERGE.-

- Mouche de l'asperge

Dans les jeunes aspergeraies en voie d'établissement, un premier traitement est conseillé dans les prochains jours avec l'un des produits suivants :

- diazinon (BASUDINE 20 bouillie)
- diméthoate (nombreuses spécialités)
- formothion (ANTHIO FORT)

Une deuxième application sera effectuée au stade turions 30-35 cm suivie d'une troisième : turions à ramifications épanouies.

GRANDES CULTURES

CEREALES.-

MALADIES DU FEUILLAGE

- Rhynchosporiose (orge)

De nouvelles attaques viennent d'être observées sur les dernières feuilles dans quelques parcelles du département du Puy-de-Dôme (région de SAINT-GERVAZY).

Le seuil de 5 % du feuillage est atteint, un traitement peut être envisagé au stade gonflement - début épiaison.

- Oïdium (orge - blé)

Ce champignon est présent dans de nombreuses parcelles des départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme.

L'évolution de cette maladie doit être surveillée, les attaques se limitent actuellement à la base du feuillage.

- Rouille jaune (orge)

Des foyers avaient été observés à la base du feuillage dans quelques parcelles. Une légère progression est notée sur les feuilles supérieures. (région de SAINT-GERMAIN-LEMBRON - Puy-de-Dôme).

Une surveillance particulière de ces parcelles s'impose.

Il est rappelé que le seuil d'intervention est de 5 % du feuillage atteint (stade critique : gonflement - début épiaison).

Les produits suivants peuvent être utilisés : oxycarboxine (RENDOR), tridémorphe (CALIXINE), triadiméfon (BAYLETON 25) ainsi que les associations suivantes : carbendazime + triadiméfon (BAYLETON TOTAL), tridémorphe + manèbe (CALIXINE M), captafol + triadiméfon (BAYLETON CF), carbendazime + fénarimol + oxycarboxine (SPLENDOR).

DIRECTEUR-GÉRANT

P. 55

- Septoriose (blé)

Les premières attaques à ce jour ont été notées sur les variétés HOBBIT et TALENT. Dans la plupart des cas le champignon se limite aux parties basses du feuillage.

Il est conseillé aux céréaliculteurs de visiter leurs cultures, les conditions actuelles (nombreuses pluies, températures douces) vont permettre :

- soit un développement des maladies déjà existantes,
- soit les premières contaminations.

V I G N E

BLACK-ROT.-

Les périthèces (forme hivernante du champignon) sont arrivés à maturité le 5 Mai. Les premières contaminations peuvent avoir lieu dès la première feuille étalée.

Un traitement sera à effectuer dans les vignes où cette maladie a été observée en 1979, ainsi que dans celles qui se trouvent à proximité de parcelles abandonnées.

Utiliser un produit à base de : captafol, captane, cuivre, dichlofluanide, folpel, mancozèbe, manèbe, propinèbe, zinèbe.

Diverses associations sont également autorisées.

BRENNER.-

La maturité des germes vient de débuter.

Dans les vignes où cette maladie s'est développée l'an dernier, il y a lieu d'intervenir dès le stade 2 à 3 feuilles.

Les matières actives suivantes peuvent être utilisées : produits cupriques, captafol, mancozèbe, manèbe, mancopper ainsi que les associations suivantes : cuivre + zinèbe, phoséthyl d'aluminium + folpel.

CONCOURS POUR LE DEPISTAGE DES PREMIERES TACHES DE MILDIOU

Une prime de 60,00 F sera attribuée aux premières personnes qui feront parvenir à la Station, des feuilles attaquées par cette maladie.

Les échantillons expédiés devront être accompagnés des renseignements suivants :

- date et lieu de la découverte,
- variété, âge et mode de taille,
- situation des feuilles attauqées et importance de l'attaque.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire par intérim,

A. FARGEIX.

N° d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD.